

59
Monsieur de Bourges. J'ay esté bien aise d'entendre par
vos lettres en quel estat sont les affaires de Flandres.
Et ont souvent en empêchez pour mettre une fin à ce que
nous traitons au Parlement et semble bien le bon
commencement que nous en aurons bien tost une conclusion
après lequel j'espère Dieu aidant approcher de plus près
avant donner ordre au rang que nous délibérons de leur pour
la Frie. Quant aux nouvelles de France nous n'en
avons nullement depuis celles du 2^e du pas de l'écritte
par Monsieur d'Angen au Monsieur les Estatz
et a moi, desquelles nous vous avons envoyé copie
par l'Henry de Henry lequel comme j'ai en l'envoyé
vous en de l'avez par le quel il ne doute que nous ne
soient pleinement informés et adverti de tout ce qui dépend
de cette part de quoi nous ferons faveurs de vous tenir
adverti. Sur ce m'est fait affectueusement
recommander de vos bons parents. Je prie à Dieu vous donner

Monsieur de Bourges. Votre bonne sœur
Vire et longue d'aimable sœur de France

Quant au fait de garde de, puis que n'en
que i'entends y a publication faite, contre celui
qui trois fois y fonderont, et qu'il est recommandé
et Capitaine pour l'inventaire de fait. Je ne dois
point qu'il y ait plus de moyen de l'empêcher.

Je suis bien bon amy
et amitié

Gusta de Wassy